

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 5 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 novembre 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Régis CINQ-FRAIS, Nicolas DATAS TAPIE, Laurent HAEST, Roger SETAU et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Dominique BARIS, Monique CHAUSSERIE, Céline FAGET et Marie MAURY.

Absents :

Florian PARENT donne procuration à Francis ARTIGUE
Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 28/10/2024

La séance est ouverte à 19h00

Monsieur le Maire demande de rajouter 2 points à l'ordre du jour.

- Projet de travaux assainissement
- Participation au fonds de solidarité logement 2024

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Fichier adresses locales : point sur l'avancée du projet

Monsieur le Maire rappelle le décret du 11 août 2022 relatif à la mise à jour des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons. Il rappelle que ces mesures visent à améliorer l'accessibilité, la réponse en cas d'urgence et la facilitation des services en ligne pour les citoyens.

Mmes Dominique BARIS et Monique CHAUSSERIE ont travaillé sur ce dossier et ont repéré des secteurs où il est nécessaire de procéder à un nouvel adressage. Elles dressent le bilan de leur travail.

Monsieur le Maire indique que la mise à jour totale sera longue car il est nécessaire d'informer en amont les administrés, leur laisser le temps de modifier leurs papiers avant de mettre en place les changements.

Monsieur le Maire remercie les élus du travail fourni.

2. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : point sur l'avancement

Monsieur le Maire rappelle la réflexion sur le transfert de la compétence scolaire qui sera soumis au vote lors du conseil communautaire du 17 décembre.

Il rappelle les règles du vote de la CLECT.

Il présente les dernières avancées suite aux réunions de travail :

- Les emprunts seront écartés des bases de calcul des attributions de compensation

- La fiscalité du secteur de Pouyastruc ne couvre pas les frais scolaires du secteur
- Si la FPU ne couvre pas la totalité de la compétence, il sera envisagé une hausse de la fiscalité

Monsieur le Maire rappelle que si le transfert de la compétence n'est pas voté, la situation perdurera.

Monsieur Jérôme ARTIGUE trouve que l'augmentation des impôts est une solution de facilité.

Madame CHAUSSERIE demande si la restitution à Pouyastruc a été étudiée. L'intérêt est de travailler pour une équité du territoire.

3. Etude plan de circulation : avancée du projet

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête de circulation et de stationnement est prévue durant la semaine du 2 décembre 2024. L'objectif étant de récolter des données pour dresser un rapport d'observations sur la mobilité au sein de la Bastide.

Il informe de la mise en place d'un atelier de concertation prévu courant janvier 2025. Cet atelier nécessitera une communication auprès de la population et commerçants par l'équipe municipale ainsi que des conseillers.

4. Skate-park : avancée du projet

Monsieur le Maire indique que les plans, esquisses et études concernant le projet de skatepark de la commune devrait être livrés au cours du mois de décembre.

Ces premiers plans vont permettre par la suite d'organiser une réunion d'échanges entre les usagers et l'entreprise Hall04 pour discuter du projet. L'objectif étant de recueillir les idées et volontés des usagers pour que cet équipement réponde au mieux aux attentes des pratiquants.

Monsieur Laurent HAEST ajoute qu'une présentation au conseil municipal des jeunes sera aussi réalisée lors de la prochaine réunion.

4.1 Projet de travaux assainissement

Monsieur le Maire rappelle les travaux d'assainissement envisagés et la demande de rédaction de cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre auprès de l'ADAC.

L'enveloppe prévisionnelle est de 645.000 € HT. Monsieur le Maire indique que l'agence de l'eau sera sollicité pour obtenir un maximum d'aide.

En conséquence, il propose de lancer la consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rénovation de la gendarmerie tranche 2 : demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation énergétique des bâtiments de la brigade de gendarmerie de Tournay. La première tranche du projet a été réalisée et concernait les travaux de changement des menuiseries.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention dans le cadre du Fond Vert pour un montant de 393 040.80 € soit 80 % pour engager la tranche 2 relative à l’isolation du bâtiment.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

6. Avenant aux marchés de travaux de la Maison Lacoste

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2024-047 qui, suite à la signature d’avenants, fixe le nouveau montant des marchés de travaux pour la réhabilitation de la Maison Lacoste à 625 643.18€ HT.

Il informe le conseil municipal que le lot 8 a fait l’objet de modifications entraînant des moins-values et des plus-values pour un montant de 1 077.41 € HT amenant le montant du lot 8 à 23 409.43 € HT et le marché total de travaux à 626 720.59 € HT.

Monsieur le Maire propose de fixer le nouveau montant à 626 720.59 € HT.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

7. Projet d’extension du pôle santé : mission de maitrise d’œuvre

Monsieur le Maire rappelle que lors de la construction du Pôle Santé de l’Arros, il était prévu 2 extensions éventuelles, la 1^{ère} afin d’accueillir de nouveaux professionnels de santé, la 2^{nde} pour accueillir les futurs locaux du SSIAD et de l’ADMR.

Monsieur le Maire propose de confier, au cabinet Lejeune-Moureaux, architecte de la tranche 1, la mission Etudes Préliminaires pour un montant de 1 590 € HT.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

8. Proposition d’assiette de coupes de bois 2025

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l’Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2025 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Parcelle	Nature	Volume total estimé (m3)	Surface (ha)	Statut (Réglée/Non Réglée)	Année prévue par l’aménagement	Année proposée par l'ONF	Année décidée par la collectivité
8	ABM	314	7.85	Réglée	2027	2025	2025
30_b	E1	189	3.77	Réglée	2025	2025	2025
3	IRR	202	10.12	Non réglée	2027	2025	2025
28	AMEL	770	15.40	Non réglée	Non prévue	2025	2025

Parcelle	Nature	Surface (ha)	Année prévue par l’aménagement	Année proposée par l'ONF	Justification	Année décidée par la collectivité
28_b	E3	13	2025	Supp.	ONF-RC - Raison commerciale	
1_b	RCV	6	2025	2026	ONF-AR - Raison sylvicole- Acquisition du renouvellement	

16_a	RS2	3	2022	2027	ONF-AR - Raison sylvicole- Acquisition du renouvellement	
16_a	RS1	3	2022	2027	ONF-AR - Raison sylvicole- Acquisition du renouvellement	

Madame Marie MAURY explique les prévisions de coupes et également que les chênes le long de l'autoroute souffrent de la pollution et qu'il faudrait les abattre tant qu'ils ont encore un peu de valeur.

Monsieur le Maire propose donc d'approuver les coupes ci-dessus mentionnées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Marie MAURY informe le conseil municipal que Léa DOUX-CLAVERIE, actuellement en BTS gestion et protection de la nature, effectue son stage à l'arboretum et recense toutes les essences et les différents problèmes et fera un rapport.

9. Décision modificative n° 1 budget principal

Monsieur le Maire propose de reporter ce point à un prochain conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Encaissement chèque forum des associations 2023-2024

Monsieur le Maire rappelle que lors du 1^{er} forum des associations en septembre 2022, organisé par la mairie, il avait été décidé par l'ensemble des associations de faire don de l'intégralité des bénéfices à la Mairie de Tournay en vue de l'acquisition de matériels communs.

Suite aux forums 2023 et 2024, les associations ont réalisé leur bilan, un chèque de 2 654.88 € a été remis par la Peña tournayaise. Monsieur le Maire propose de délibérer pour encaisser ce don.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Remboursement de frais

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du déplacement au salon des Maires de Mme Léna SYKORA, afin d'obtenir des tarifs avantageux, il a été nécessaire de procéder à des paiements en ligne.

Monsieur le Maire propose au conseil d'autoriser le remboursement des frais engagés par madame SYKORA, pour un montant de 233.20 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Participation au fonds de solidarité logement 2024

Monsieur le Maire présente le Fonds de Solidarité Logement porté par le Département. Ce fonds permet de venir en aide aux personnes en difficulté pour accéder ou se maintenir dans un logement décent et indépendant sur l'ensemble du Département.

Le Département propose une répartition des communes en fonction du nombre d'habitants.

Pour 2024, la participation de la commune se monte à 431 €. Monsieur le Maire propose de contribuer à ce fonds.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'une délégation des maires de l'ancien canton de Tournay part au salon des maires du 19 au 21 novembre prochain
- Messieurs Pierre SEUBE et Jérôme ARTIGUE participeront cette année à la Sainte Barbe le 30 novembre
- Monsieur le Maire informe les élus qu'à l'occasion du 11 novembre, Monsieur ANDREGHETTO cessera son action au sein des anciens combattants et qu'un cadeau commun est organisé avec Bordes
- Monsieur la Maire souhaiterait remettre des médailles de la ville à différentes personnes. Elles seront remises lors des vœux, de la journée de la femme et du 8 mai.
- Monsieur le Maire indique que la commission communication travaille actuellement sur le prochain bulletin municipal.
- Mme Dominique ARNE rappelle que le café des Aidants s'est déroulé le 4 octobre, 50 personnes ont participé, 7 associations étaient présentes et 21 questionnaires ont été retournés
- Monsieur Roger SETAU demande si la vente du bâtiment Cazaux a avancé. Monsieur le Maire indique qu'une visite a été réalisée par l'ADAC pour obtenir des chiffres.
- Monsieur Francis ARTIGUE donne lecture d'un écrit de Philippe RIO, maire de Grigny.

Des années de mauvaise gestion par les différents gouvernements d'Emmanuel Macron ont précipité la France dans l'austérité. Pire, l'étendue des dégâts a été largement dissimulée par un gouvernement démissionnaire. Le projet de loi de finances 2025 présenté par le gouvernement s'annonce comme un véritable coup de massue pour nos collectivités locales, sur proposition d'un gouvernement en crise de légitimité, entretenant une atmosphère délétère de crise pour se maintenir. De manière unilatérale, le gouvernement de droite LR-LREM a annoncé la ponction de 5 milliards d'euros dans les budgets des collectivités territoriales. Nous assistons à une décentralisation de la dette de l'État et donc à une restriction de la capacité de l'action envers les services publics de première ligne. Pourtant, les collectivités ne sont responsables qu'à hauteur de 8 % de la dette publique totale, et leur dette propre a même très légèrement baissé en 30 ans (de 9 % à 8,9 % depuis 1995). Celle-ci est d'ailleurs saine puisqu'elle repose uniquement sur de l'investissement.

Comble du cynisme, le Fonds vert, censé financer la transition écologique, se voit amputé de 1,5 milliard d'euros. Cette perspective irresponsable démontre le mépris total du gouvernement pour l'urgence climatique et le bien-être des générations futures.

Nous soutenons l'annulation immédiate de ces ponctions injustes sur les collectivités locales et la mise en place d'une réforme fiscale progressive, et demandons des dotations en hausse pour financer les investissements nécessaires au climat et à l'ensemble de nos services publics.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Dominique ARNE

Nicolas DATAS-TAPIE